

Sujet des structures de supervision des activités sportives et extrascolaires et protocoles de signalement des actes d'intimidation et de bizutage

Synthèse des constats et préconisations issues de l'examen externe du groupe scolaire Montgomery County Public Schools

I. PROCEDURE D'EXAMEN*

- Entretiens et groupes de discussion avec des élèves, des enseignants, des directeurs sportifs, des partenaires d'activités, des entraîneurs, des directeurs, des dirigeants de district, etc.
- Organisation d'un panel de discussion sur la prévention du bizutage, de l'intimidation et des agressions sexuelles dans le sport, auquel ont participé à la fois des experts nationaux et des coordinateurs sportifs provenant d'autres grands districts scolaires de la région.
- Examen des documents en lien et des documents de base.
- Etude des politiques existantes de MCPS et élaboration de préconisations après confrontation avec les meilleures pratiques à l'échelle nationale.

** Ces conclusions et préconisations sont nécessairement limitées. Les entretiens, les groupes de discussion et les études de cas n'ont pas porté sur la totalité des écoles du district.*

II. PROMOTION D'UNE CULTURE POSITIVE

Constats

- D'une façon générale, les examinateurs ont constaté que MCPS avait favorisé une culture généralement positive autour du sport et des autres activités extrascolaires.
- Les examinateurs n'ont trouvé aucune preuve qui montrerait que l'intimidation, le bizutage ou l'agression sexuelle soit un phénomène actuellement répandu dans les sports ou les activités extrascolaires au lycée Damascus ou dans les autres écoles visitées. *REMARQUE* : les examinateurs n'ont pas effectué d'analyse exhaustive de l'historique des incidents non signalés.
- Bien que familiers avec la notion d'acte d'intimidation, les élèves sont moins au fait de ce qu'est le bizutage.
- Le ton donné par les membres de l'administration, les directeurs sportifs, les entraîneurs et les partenaires d'activités extrascolaires a un impact majeur sur le comportement des élèves.

Préconisations

- Créer une formation en personne et des programmes interactifs sur le sujet du bizutage pour les élèves sportifs et les participants aux activités extrascolaires.
- Créer des formations en personne et des programmes interactifs pour les directeurs sportifs et les membres de l'administration destinés à former les entraîneurs et les partenaires à la prévention et à la lutte contre le bizutage, l'intimidation et les agressions sexuelles.

- Insister sur le « ton au sommet », ainsi que sur l'importance d'impliquer les élèves dans les conversations autour de l'intimidation, le bizutage et les agressions sexuelles lors de formations destinées aux membres de l'administration, aux directeurs sportifs, aux entraîneurs et aux partenaires.

III. MISE EN PLACE DE PRATIQUES DE SURVEILLANCE RIGOREUSES

Critères du plan de supervision de février 2019

Constats

- Les critères du plan de supervision ont reçu des critiques mitigées.
- La qualité des plans de supervision varie.
- Les plans de supervision les plus complets et les plus pratiques ont été créés par la collaboration de toutes les parties prenantes concernées.
- Les directeurs et entraîneurs sportifs ont sollicité l'avis des administrateurs et du bureau central de MCPS sur leurs plans de supervision.

Préconisations

- Communiquer de façon explicite que la supervision continue et ininterrompue des élèves du secondaire n'est ni possible ni souhaitable.
- Apporter des conseils utiles sur les meilleures pratiques en matière de plans de supervision.
- Encourager la collaboration entre les membres de l'administration, les services du bâtiment, le personnel de sécurité et d'autres personnes lors de la création de plans de supervision.
- Fournir aux écoles les ressources et les réparations nécessaires pour permettre à leur plan de supervision de se déployer comme prévu.
- Examiner le soutien administratif centralisé existant pour les activités sportives et extrascolaires.

Autres défis posés par la supervision

Constats

- Les différents horaires d'entraînement laissent un « vide de supervision » entre la fin de la journée d'école et le début des entraînements.
- L'utilisation accrue d'entraîneurs dans les écoles pourrait contribuer à atténuer les problèmes de supervision.
- Les écoles du district ont signalé des besoins similaires en personnel de sécurité supplémentaire.
- La responsabilité de la supervision incombe souvent par défaut au personnel des services du bâtiment.
- Beaucoup d'élèves ont des difficultés à quitter l'école immédiatement après la fin de l'entraînement et des autres activités extrascolaires.
- La supervision est rendue plus compliquée par l'utilisation des installations du campus pour les événements du conseil de coordination entre organisations (Interagency Coordinating Board, ICB)

Préconisations

- Envisager d'augmenter le personnel de sécurité après l'école.
- Envisager de prévoir des espaces supervisés où les élèves peuvent passer le temps entre la dernière sonnerie et le début de l'entraînement.
- Évaluer l'attribution d'avantages supplémentaires pour que les enseignants assument des responsabilités extrascolaires de parrainage et d'encadrement.
- Envisagez d'agrandir ou de modifier les horaires des bus d'activité.
- Déterminer si une modification des descriptions actuelles de poste et d'emploi peut contribuer à atténuer les lacunes en matière de supervision après les heures de classe.
- S'assurer que le personnel des services du bâtiment reçoit une formation reflétant son rôle en tant que partie intégrante de la supervision après les heures normales de travail.
- Encourager les écoles à intégrer les directeurs sportifs dans les discussions administratives portant sur la supervision et la sécurité.
- Travailler avec l'ICB pour s'assurer que les politiques en vigueur concernant l'utilisation des installations de MCPS par la communauté prennent en compte les besoins en matière de sécurité et de supervision des élèves.
- Aider les écoles à développer des méthodes pour communiquer les problèmes courants concernant les élèves aux entraîneurs et aux partenaires.
- Lorsque des incidents se produisent, encouragez les débriefings rapides pour réfléchir aux leçons apprises.
- Envisagez des réunions d'information annuelles avec des représentants choisis issus des programmes sportifs et extrascolaires de MCPS.

ASSURER LE SIGNALEMENT EN TEMPS ET EN HEURE DES INCIDENTS, METTRE EN PLACE UNE INTERVENTION ADAPTEE

Constats

- MCPS dispose d'une réglementation rigoureuse au sein du district s'agissant des exigences et procédures obligatoires de signalement.
- Les membres de l'administration et la direction sportive comprennent leur obligation de signalement.
- Les entraîneurs et partenaires ont une compréhension basique et opérationnelle de la notion de signalement.
- La plupart des entraîneurs et partenaires considèrent que ce sont les membres de l'administration qui ont la responsabilité de remplir le formulaire 230-35.
- Les élèves préfèrent les méthodes de signalement moins formelles.
- Le règlement JHF-RA n'évoque pas la manière par laquelle un membre du personnel ou un enseignant doit intervenir lorsqu'un élève ne souhaite pas remplir un formulaire de signalement formel.
- Les protocoles de signalement et d'intervention sont moins élaborés lorsqu'il s'agit d'incidents ayant lieu après les heures de classe qui nécessitent une intervention immédiate.

Préconisations

- Encourager les écoles à développer un protocole de signalement conçu pour intervenir en cas d'incidents ayant lieu après la fin d'une journée d'école.
- Assurer que tous les membres de l'administration et le personnel comprennent bien l'obligation de signalement, y compris lorsqu'un élève se montre réticent.
- Clarifier le rôle du formulaire 230-35.
- Récupérer activement des informations de la part des élèves.
- Examiner régulièrement les données des incidents pour mettre en évidence les axes d'amélioration.